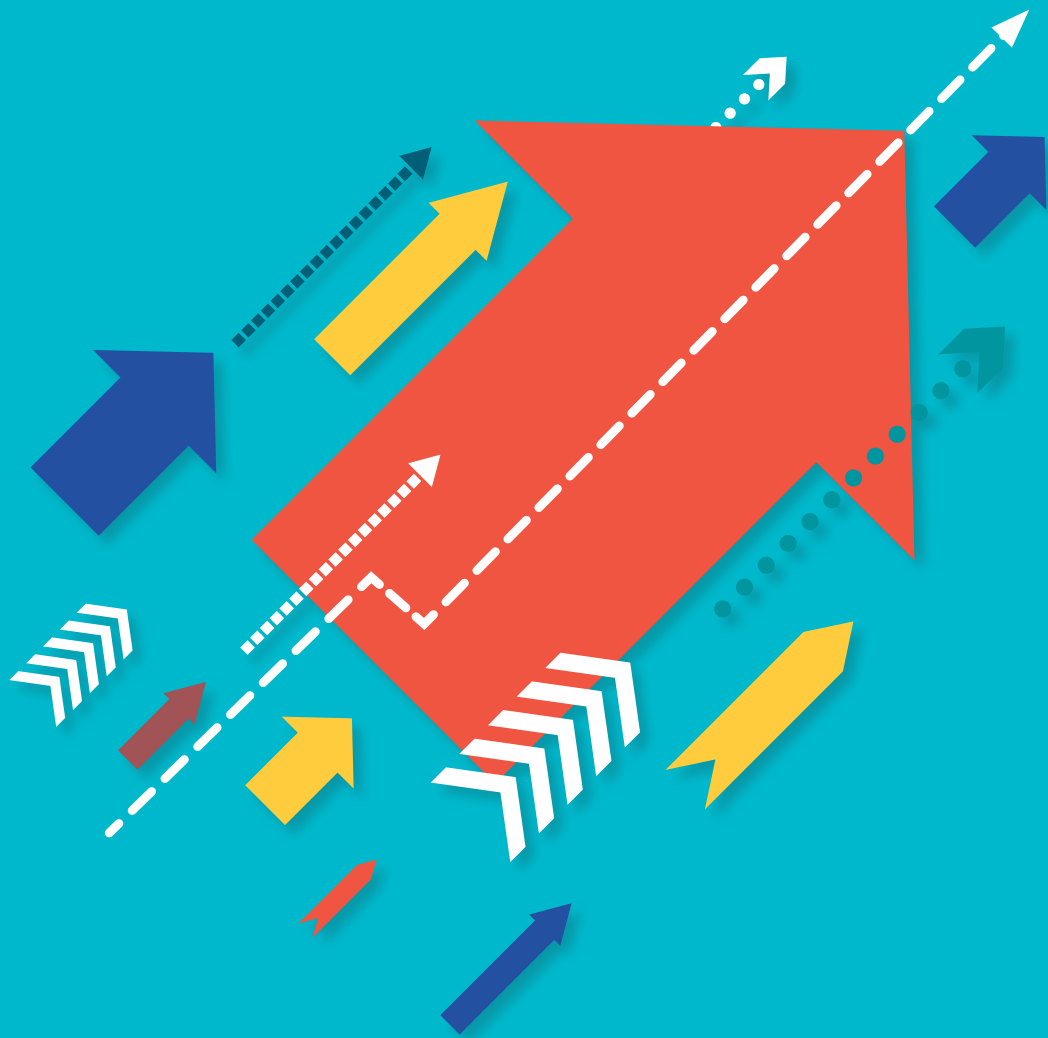




Organisation
internationale
du Travail



Formalisation
des Entreprises



FORMALISEZ VOTRE ENTREPRISE

EN CÔTE D'IVOIRE

MANUEL DE L'APPRENANT

Copyright © Organisation internationale du Travail 2021

Première édition 2021

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

ISBN : 9789220345047 (Print)

ISBN : 9789220345030 (Web PDF)

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site web : www.ilo.org/publns.

Imprimé en Côte d'Ivoire

▶ À PROPOS DE LA FORMATION « FORMALISEZ VOTRE ENTREPRISE »

Formalisez Votre Entreprise est une formation destinée à soutenir la transition des unités économiques informelles vers l'économie formelle. C'est un module de formation qui vient en complément au programme de formation GERME (Gérez mieux votre entreprise) du Bureau international du Travail. Cette formation vise à sensibiliser les entrepreneurs hommes et femmes sur l'importance de la formalisation, la manière de la réaliser, et comment gérer les défis liés à la formalisation des micro et petites entreprises. Il sensibilise aussi sur les raisons et la manière de se conformer aux lois en vigueur en tant qu'entreprise formalisée.

La formation s'appuie sur deux types d'outils : le guide du formateur et **le manuel de l'apprenant**. Le manuel de l'apprenant est structuré en trois grandes parties.

La première partie fournit un ensemble d'informations sur le sujet pour faciliter la compréhension de l'apprenant. Elle est subdivisée en deux sections.

La section I est intitulée « **Généralités sur la formalisation des entreprises** ». Cette section permet de définir ce qu'est la formalisation des entreprises (y compris les différentes dimensions du processus de formalisation et les mesures administratives concrètes à prendre pour créer une entreprise formelle ou pour formaliser une entreprise existante), de présenter les bonnes raisons de formaliser une micro ou petite entreprise, et de relever quelques défis importants auxquels les entrepreneurs hommes et femmes devront faire face dans le processus de formalisation.

La section II du manuel, intitulée « **Quelles formalités accomplir** », passe en revue toutes les formalités que les entrepreneur(se)s auront à accomplir dans le cadre de la formalisation, allant de l'enregistrement/reconnaissance officielle jusqu'à la prise en compte des exigences spécifiques par rapport à la nature de l'activité menée. Cette section est structurée en quatre rubriques essentielles :

- i. « Ce que je dois comprendre », qui est une sorte de présentation générique des formalités à accomplir ;
- ii. « Comment cela se passe en Côte d'Ivoire », qui offre à l'entrepreneur(se) l'essentiel des informations relatives à comment, où et dans quelles conditions accomplir en Côte d'Ivoire les formalités exposées dans la première rubrique ;
- iii. « Adresses utiles », qui fournit quelques adresses que les entrepreneur(se)s utiliseront dans la pratique pour obtenir des informations complémentaires ou pour procéder réellement à des formalités précises ;
- iv. « Ce que je dois faire », qui présente quelques conseils venant d'entrepreneur(se)s ayant vécu ces expériences.

La **deuxième partie** du manuel est un cahier d'activités conçu pour faciliter l'apprentissage en offrant à l'apprenant(e) l'opportunité d'une application progressive des connaissances acquises. De ce fait, il comporte des activités/exercices individuels et de groupes, et un tableau d'auto-évaluation qui permet à l'apprenant(e) non seulement d'apprécier ses propres connaissances sur le sujet et sa capacité à formaliser son entreprise, mais aussi d'identifier le niveau atteint dans le processus de mise en conformité avec la loi. Cette partie comporte aussi un tableau permettant à l'entrepreneur(se) d'élaborer un plan d'action pour son processus personnalisé de passage de l'informel au formel.

La **troisième partie** du manuel, intitulée « Documents », est une annexe qui fournit des informations complémentaires pour permettre à l'apprenant(e) d'approfondir sa compréhension de quelques aspects discutés.

Bien que ce module ait été conçu dans une approche qui permettra à l'entrepreneur(se) de l'utiliser tout(e) seul(e), il est recommandé, pour plus d'efficacité, que les apprenant(e)s suivent une formation initiale en bonne et due forme sur le sujet. La formation peut être dispensée par des prestataires de services de développement des entreprises, des agences pour les petites et moyennes entreprises et leurs départements de formation, des associations de femmes entrepreneures, ou des organisations d'employeurs et d'entreprises. Elle peut également être dispensée par des consultant(e)s individuel(le)s et des sociétés de conseil qui ont l'expérience de la facilitation des formations à l'entrepreneuriat, notamment les formateurs et formatrices avec une certification GERME.

Le souci de fournir aux entrepreneur(se)s suffisamment d'informations sur le sujet ne devrait pas être interprété comme une intention implicite de faire d'eux/elles des expert(e)s en matière de formalisation. Ils/elles devront après tout s'appuyer sur des personnes ou structures ressources pour accomplir plus aisément certaines formalités ou répondre à certaines exigences.

AUTEURS ET REMERCIEMENTS

Ce manuel a pour auteur technique Kareem Bayo, tandis que les aspects et outils pédagogiques ont été développés par Dissou Zomahoun et Ibrahima Diallo. Il a été élaboré avec les contributions techniques de Judith van Doorn, Marie Laure Assirifix et Alix Machiels.

Ce document a également bénéficié des apports et révisions des collègues suivants au sein du BIT : Marlen de la Chaux, Luana Ayala et Merten Sievers (PME/VCD & entrepreneuriat), Virginia Rose Losada et Amélie Duval (PME/WED), Marco Marchese (PME/EESE) et Roberto Pes du Département des Entreprises (ENTERPRISES), Julie Kazagui du Bureau des Activités pour les Employeurs (ACTEMP), Christina Behrendt et Quynh Ahn Nguyen du Département de la Protection sociale (SOCPRO) et Pablo Arrelano de l'Unité Droit de la Réforme et du Travail (LABOURLAW) ; ainsi que des institutions et structures partenaires concernées par la formalisation en Côte d'Ivoire. Nous leur adressons nos sincères remerciements.

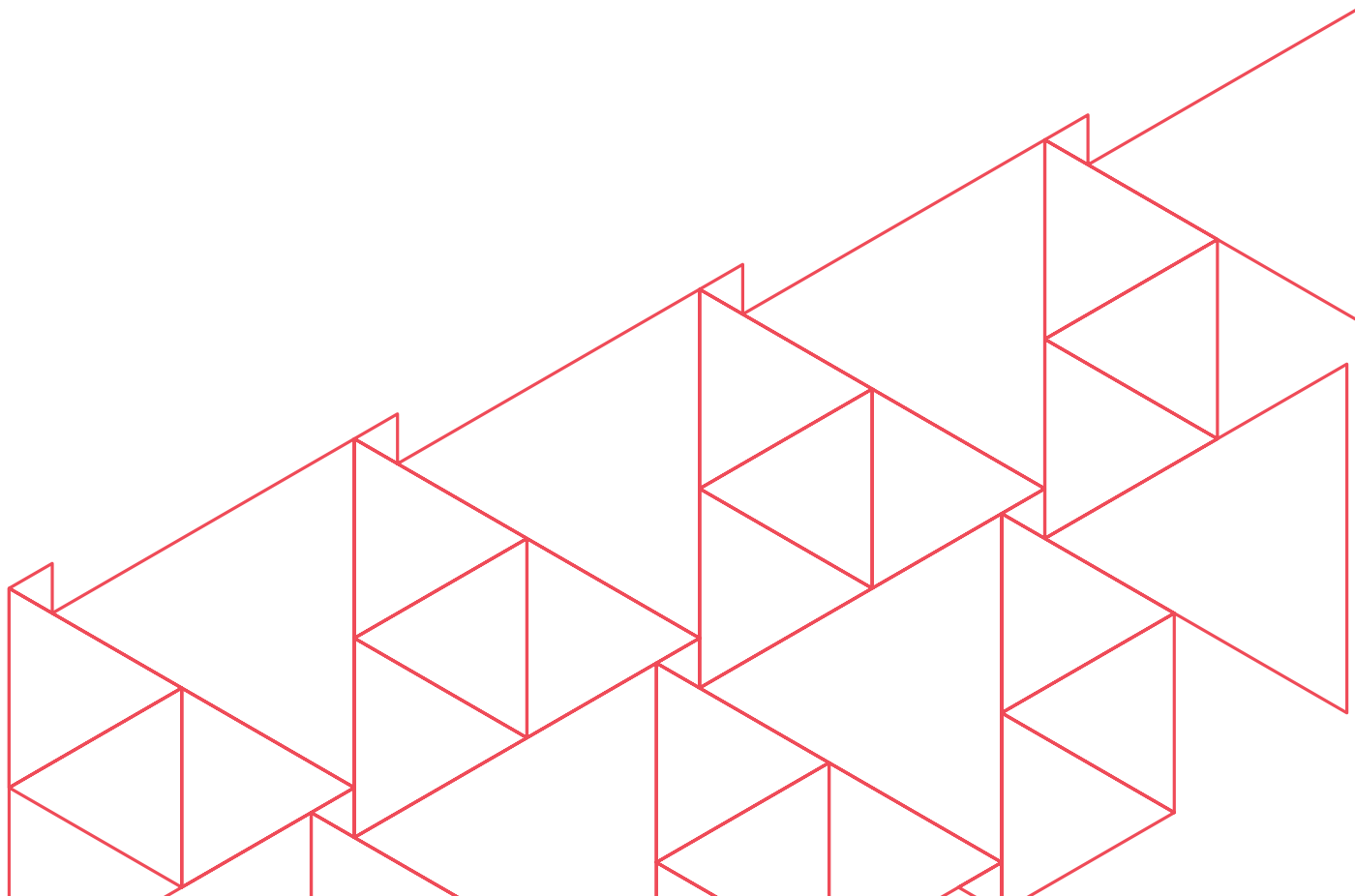


TABLE DES MATIÈRES

De quoi s'agit-il ?	8
A qui s'adresse ce manuel ?	8
Quel est l'objectif de la formation ?	8
Comment utiliser ce manuel ?	8
Section 1 : Généralités sur la formalisation	9
Unité 1 : Qu'est-ce que la formalisation des entreprises ?	10
Unité 2 : Pourquoi est-il important de formaliser son entreprise ?	11
Unité 3 : Quels sont les défis liés à la formalisation de votre entreprise ?	13
Section 2 : Quelles formalités accomplir ?	16
Unité 1 : L'enregistrement de l'entreprise	17
Ce que je dois comprendre	17
Comment cela se passe en Côte d'Ivoire	20
Quelques conseils	23
Unité 2 : La mise en place d'une comptabilité	24
Ce que je dois comprendre	24
Comment cela se passe en Côte d'Ivoire	26
Quelques conseils	27
Unité 3 : L'enregistrement fiscal	28
Ce que je dois comprendre	28
Comment cela se passe en Côte d'Ivoire	29
Quelques conseils	32
Unité 4 : Les formalités liées à la couverture de la sécurité sociale	33
Ce que je dois comprendre	33
Comment cela se passe en Côte d'Ivoire	36
Ce que je dois faire ?	39

Unité 5 : Les formalités liées a la reglementation du travail et travail decent	40
Ce que je dois comprendre	40
Comment cela se passe en Côte d'Ivoire	41
Quelques conseils	44
Unité 6 : La prise en compte des exigences spécifiques	45
Ce que je dois comprendre	45
Comment cela se passe en Côte d'Ivoire	45
Cahier d'activités	53
Section 1 : Généralites sur la formalisation	54
Unité 1. Qu'est ce que la formalisation	54
Unités 2 et 3. Avantages et défis liés a la formalisation de l'entreprise	55
Section 2 : Quelles formalités accomplir	58
Unité 1 : Enregistrement de mon entreprise et choix de la forme juridique	58
Unité 2 : Tenue d'une comptabilité	59
Unité 3 : L'enregistrement fiscal	59
Unité 4 : La couverture de sécurité sociale	61
Unité 5 : Formalités liées a la règlementation du travail et travail decent	63
Unité 6 : La prise en compte des exigences specifiques	63
Section 3 : Documents	67
Annexe 1 : Les étapes de création d'une société en Côte d'Ivoire	68
Annexe 2 : Exemple de contrat de travail	71
Annexe 3 : document d'information sur les régimes fiscaux en Côte d'Ivoire	75

► DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans tous les pays, les gouvernements s'emploient en temps ordinaire à créer les meilleures conditions d'exercice aux entreprises du secteur privé quels que soient leur taille et leur niveau d'activité. Toutefois, un nombre très élevé d'entrepreneur(e)s ne perçoit pas la nécessité ni de se faire enregistrer ni de prendre des mesures appropriées pour garantir, à eux(elles)-mêmes et à leurs employé(e)s, un minimum de conditions de travail favorables au développement de l'entreprise et au bien-être des personnes qui y travaillent. Dans ces conditions, ces entreprises sont considérées comme étant du secteur informel. À des moments particuliers, les gouvernements prennent des mesures spéciales pour aider les entreprises à faire face à divers chocs provoqués par une crise comme celle de la covid-19. Il est cependant très difficile d'apporter une assistance conséquente à une unité qui vend des produits et des services pour réaliser un profit et qui n'a pas d'existence légale ou qui n'est pas à jour vis-à-vis de l'État. Dans ces conditions, formaliser son entreprise ne doit plus être considéré comme un luxe, pour les micro et petites entreprises, mais comme une nécessité.

Ce manuel vous aidera, à travers une démarche structurée, à formaliser votre entreprise pour lui offrir une existence légale et les avantages accordés aux entreprises reconnues par l'État ou l'autorité locale.

► À QUI S'ADRESSE CE MANUEL ?

Le manuel est destiné à l'usage des entrepreneurs hommes et femmes qui désirent créer une entreprise selon les procédures et exigences de la loi en vigueur dans leur pays. Il est aussi et surtout destiné aux entrepreneur(e)s qui sont en activité et qui désirent avoir une existence légale et être en phase avec la réglementation, c'est-à-dire passer de l'informel au formel pour se mettre à l'abri des contraintes et obstacles à la croissance liés à une existence dans l'informel, mais aussi pour bénéficier des avantages liés au statut d'entreprise formalisée.

► QUEL EST L'OBJECTIF DE LA FORMATION ?

À la fin de la formation, vous serez en mesure de :

- décrire les différentes dimensions de la formalisation des entreprises ;
- identifier les avantages de la formalisation des entreprises ;
- identifier les défis à relever pour formaliser votre entreprise ;
- comprendre le processus et les différentes étapes de la formalisation ;
- élaborer votre propre parcours pour la formalisation de votre entreprise ;
- vous familiariser avec les démarches administratives et les exigences légales dans votre pays ;
- identifier les institutions impliquées dans le processus de formalisation et la manière dont elles peuvent vous aider à respecter la réglementation ;
- évaluer votre processus de formalisation et savoir prendre les mesures pour gérer les contraintes identifiées.

► COMMENT UTILISER CE MANUEL ?

Dans le manuel de l'apprenant que vous avez entre les mains, vous trouverez :

- des définitions et des termes pour comprendre ce dont il est question ;
- des réponses au sujet de l'importance de chaque étape ou aspect du processus de formalisation ;
- des informations sur les avantages liés à chaque aspect de la formalisation ;
- des encadrés sur les leçons apprises sur chaque unité ;
- la liste des structures impliquées dans la formalisation et la mise en conformité des entreprises ;
- des renvois à votre cahier d'activité pour appliquer à votre cas précis la théorie apprise.